



le dossier de l'express

« DES RÉFÉRENTS ÉGALITÉ SERONT NOMMÉS DANS LES ÉCOLES »

Les pistes de Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, pour mieux lutter contre le sexisme à l'école.

Propos recueillis par Amandine Hirou

L'express Notre enquête montre qu'un machisme, souvent virulent, sévit à l'école, au collège et au lycée. Parfois dès la maternelle ! Et dans tous les milieux. Faites-vous le même constat ?
Marlène Schiappa On vit dans une société qui, globalement, souffre de machisme. C'est toute notre société qui est malade du sexisme, comme l'a dit le président le 25 novembre, quand il a confirmé son engagement de campagne et fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause nationale de son quinquennat. Dès lors, il n'est pas étonnant que des enfants, qui reproduisent des mécanismes et des schémas observés en famille, à la télévision ou dans la société, soient parfois conditionnés pour avoir des réflexes sexistes. J'observe cependant qu'il y a beaucoup de jeunes, dans les nouvelles générations, qui ont au contraire une grande conscience des inégalités entre les femmes et les hommes.

Quelles solutions proposez-vous ?

M. S. Avec le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, nous proposons d'abord de créer des référents égalité dans tous les établissements scolaires à partir de la rentrée prochaine. Nous allons également veiller à ce que les trois séances d'éducation par année scolaire prévues par la loi, consacrées, notamment, à

l'égalité, soient bien mises en œuvre. Jean-Michel Blanquer a pour cela déjà envoyé une circulaire à tous les recteurs de France avec un catalogue de toutes les associations agrémentées pour intervenir dans ce cadre. Le gouvernement a enfin décidé de former tous les fonctionnaires qui travaillent avec des enfants à partir de la crèche, pour justement prévenir ces dérives.

L'accès de plus en plus précoce à la pornographie apparaît comme l'un des facteurs les plus importants. Comment y faire face ?

M. S. Effectivement, cet accès précoce est préoccupant, d'autant plus lorsque c'est, pour un enfant, la première représentation de la sexualité. Très souvent, ce sont des représentations très peu valorisantes pour les femmes. Nous avons créé un groupe de travail avec mes collègues Jean-Michel Blanquer et Mounir Mahjoubi

[chargé du Numérique], et nous consultons les hébergeurs Internet pour voir comment bloquer l'accès des enfants à ces sites. Que des enfants de 9, 10, 12 ans puissent en quelques clics y avoir accès est totalement anormal. Nous proposerons bientôt des solutions très concrètes pour l'empêcher.

Le cyberharcèlement, qui touche essentiellement les filles, est en forte augmentation... Quelles solutions mettre en place ?

M. S. Oui, c'est très inquiétant. Nous avons mené un Tour de France de l'Égalité femmes-hommes avec des consultations dans beaucoup de lycées et collèges et on s'aperçoit que ce phénomène touche les jeunes dans tous les milieux sociaux. Donc, nous avons inscrit un article citoyen dans notre projet de loi, qui est issu directement de cette consultation, visant à mieux condamner le cyberharcèlement dit « en meute ». Même si vous n'envoyez que quelques messages, si cela s'inscrit dans la continuité du harcèlement d'une même personne, vous pourriez désormais être condamné.

L'interdiction des portables à l'école, préconisée par Jean-Michel Blanquer, est-elle une solution ?

M. S. Oui, je crois à l'efficacité de cette mesure, en tant que secrétaire d'Etat,

« Les garçons et les filles doivent apprendre à partager un même espace de jeu, de vie... »



Mariène Schiappa
 « Le problème est que les enfants ne sont pas conscients de ce qu'est une agression sexuelle. »

J. SAGET/AP

mais aussi en tant que mère de famille et citoyenne. La responsabilité des parents est aussi très grande. Normalement, un enfant n'a pas le droit d'aller sur Facebook avant ses 13 ans, or, de plus en plus d'enfants très jeunes y ont un compte. Ils sont aussi sur Snapchat, Musical.ly, et ont accès à Telegram et WhatsApp de plus en plus tôt. Il est très important de contrôler ce que les enfants font, via tous les outils de contrôles parentaux, mais aussi via l'école. C'est également pour cela que seront installés des référents égalité à partir de la rentrée prochaine.

Dans certaines écoles, la montée de l'intégrisme religieux inquiète les enseignants. Là encore, quelles solutions préconisez-vous ?

M. S. C'est un sujet préoccupant. J'en ai parlé dans le livre que j'ai coécrit, *Laïcité, point!*, sorti en décembre. J'ai pu l'observer comme maire adjointe au Mans : dans certaines écoles dont

j'avais la responsabilité, les directrices étaient totalement démunies parce qu'il y avait des petites filles déscolarisées, et des petits garçons qui refusaient de donner la main aux petites filles, jugées « impures ». La réponse est de rappeler les valeurs de la République, parmi lesquelles l'égalité femmes-hommes, y compris aux parents, sans transiger. Je crois vraiment à la vertu de la mixité à tout prix : les garçons et les filles doivent apprendre à partager un même espace de jeu, de vie, à l'école, dans les transports, dès le plus jeune âge. C'est pour cela aussi que le ministre de l'Éducation a souhaité la mise en place d'une commission laïcité avec un conseil des sages chargé de donner des directives claires pour que les chefs d'établissement ne soient plus démunis. Trop souvent, les équipes éducatives ne savent pas comment réagir et sont un peu isolées face à des parents qui peuvent avoir parfois une attitude un peu frontale à

N'abandonnons pas les filles



l'égard de la République et de ses institutions, dont l'école.

Les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc semblent avoir touché presque tous les milieux... mais pas l'école. Pourquoi les féministes ne se sont-elles pas vraiment emparées de cette question, pourtant primordiale ?

M. S. On ne peut pas blâmer le féminisme, qui n'est pas un mouvement monolithique. Et je ne vois pas pourquoi ce serait de la responsabilité des féministes de lutter contre les agressions sexuelles, c'est aussi la responsabilité du droit, de l'éducation, etc. À l'école, ce sont souvent les associations féministes qui interviennent, bénévolement. Or c'est à l'État de reprendre la main. Et c'est ce que nous faisons en formant notamment les professionnels d'éducation au recueil de la parole.

L'école reste engluée dans une culture du silence lorsqu'il s'agit d'évoquer les cas de harcèlement sexuel ou de sexisme entre élèves. Pourquoi cette omerta ?

M. S. Je ne suis pas sûre qu'on puisse parler de culture du silence à l'école particulièrement, je dirais qu'il y a une sorte de tabou sur les agressions sexuelles de façon générale. Souvent, le problème est que les enfants ne sont pas conscients de ce qu'est une agression sexuelle. Ils peuvent penser « jouer au docteur ». Ils ne se rendent pas compte que c'est interdit par la loi. C'est pour cela qu'il est vraiment important d'apprendre à se défendre, à réagir face à des prédateurs sexuels, mais aussi d'apprendre à ses enfants qu'on ne force pas, qu'on ne poursuit pas d'autres enfants pour leur faire un bisou dans la cour s'ils n'en ont pas envie, etc. La notion de consentement est la clef, il faut absolument l'apprendre aux enfants très tôt. C'est pourquoi nous allons lancer, à la rentrée, de grandes campagnes télévisées, mais aussi pourquoi nous formons désormais tous les professionnels de l'éducation à ces problématiques, dès la crèche et l'école maternelle.